

LA GOUESNIERE

DOCUMENT
IMPORTANT
A CONSERVER A
PORTEE DE MAIN

DICRIM

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

L'ALERTE

En cas d'événements majeurs, une cellule de crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'événement, l'alerte peut être donnée par:

- Communication au porte-à-porte : Les conseillers municipaux constitués en équipe se déplacent pour vous alerter.
- ⇒ **Ecoutez les informations orales qui vont vous être immédiatement communiquées.**
- Sono mobile : un véhicule circule en diffusant un message oral pour vous alerter.
- ⇒ **Ecoutez puis suivez les consignes données**
- Appel téléphonique de la mairie : 2 opératrices + 2 ordinateurs connectés à internet
- ⇒ **Ecoutez puis suivez les consignes données**
- La radio et la télévision : Radio France Bleue Armorique FM 103.1 diffuse les informations en cas de risque majeur (prévoir un transistor à piles) ou France Inter GO-1852m

A l'issue de l'alerte, retrouvez toutes les informations sur les panneaux d'affichage :

- Parking salle polyvalente - Place Joseph Viel
- Parking école privée - Parking d'Aleth
- Parking de l'église - Place du souvenir
- Mairie (panneaux d'affichage intérieurs et extérieurs)

A quels risques majeurs sommes-nous exposés à
LA GOUESNIERE ?

Ce qu'il faut savoir et les bons reflexes à adopter

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE LA GOUESNIERE

DANS TOUS LES CAS



Ecouter la radio France Bleue Armorique FM **103.1** pour connaître les consignes à suivre (prévoir un transistor à piles) ou France Inter GO—1852m



Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence libérer les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Leurs enseignants s'en occupent !

<i>Inondations Submersion marine</i>	<i>Rupture de digue</i>	<i>Feux de Forêt</i>	<i>Tempête</i>	<i>Séismes</i>
 submersion marine	 aval d'une digue	 feux de forêt	 tempêtes fréquentes	 sismicité



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux



Gagnez les hauteurs en vous éloignant des cours d'eau



Alertez les sapeurs pompiers



Rentrez chez vous Gagnez un abri Rentrez le matériel



Eloignez-vous des constructions Attention aux chutes



Eloignez-vous du cours d'eau sinon montez à pied dans les étages



Eloignez-vous du cours d'eau sinon montez à pied dans les étages



Rentrez chez vous Gagnez un abri



S'éloignez du bord de mer



Evacuez les locaux Touchés



Coupez le gaz et l'électricité



Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.



Fermer les volets, portes et fenêtres, pour éviter des appels d'air.



Vérifier l'état des fermetures et de la toiture



Coupez le gaz et l'électricité Ne pas allumer de flamme et ne pas fumer (risque d'explosion)



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE LA GOUESNIERE

Numéros d'urgences

Numéro d'urgence européen :
112

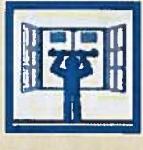
Urgence Médicale :
15

Sapeurs Pompiers :
18

Gendarmerie :
17

Puis en cas de constatation d'un phénomène majeur

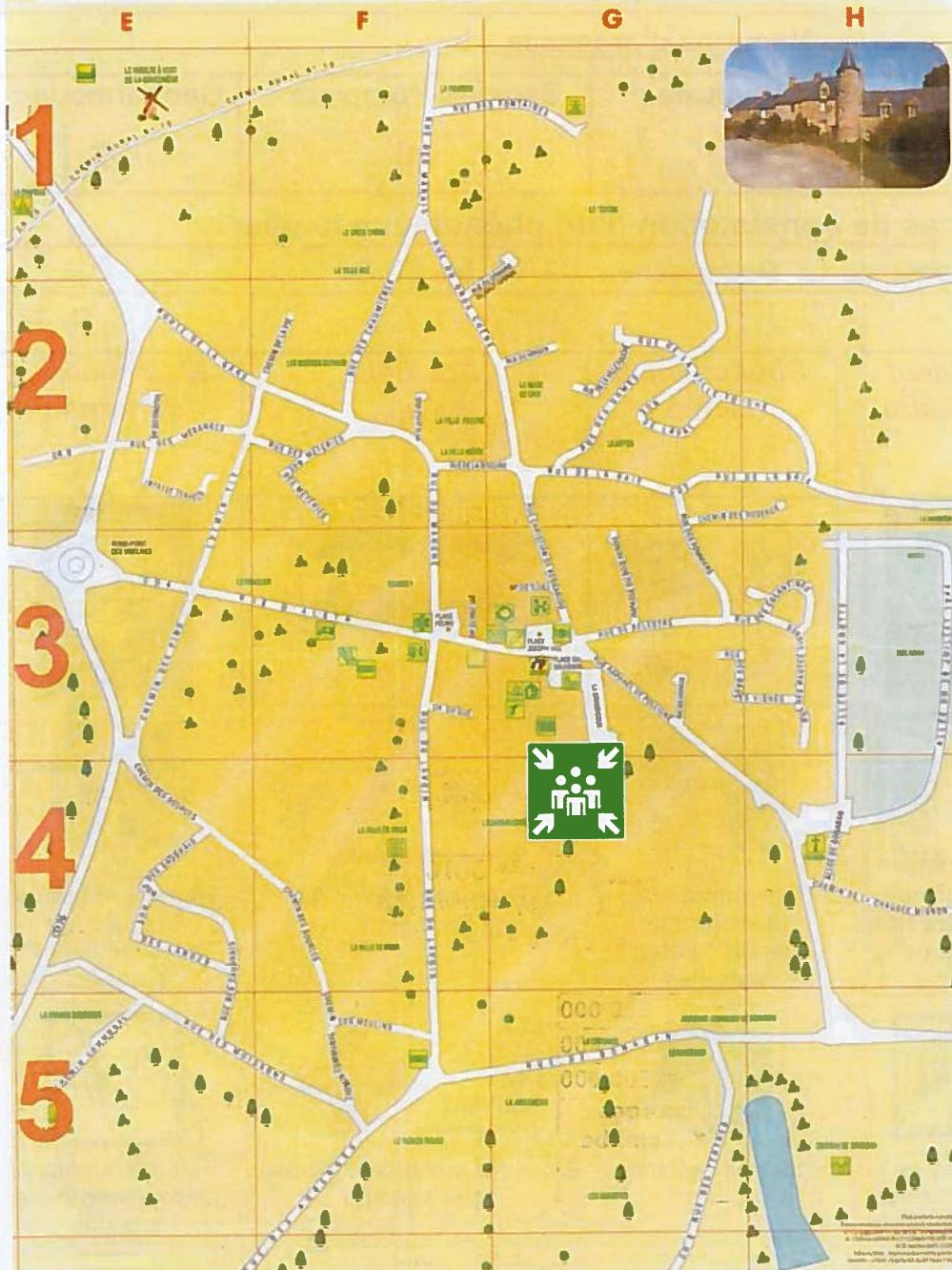
Mairie de La Gouesnière : 02 99 58 80 80

<i>Accident Matières Dangereuses</i>	<i>Accident Nucléaire</i>	<i>Phénomènes Météo</i>	<i>Accident Routier</i>	<i>Mouvements de terrain</i>
 transport de marchandises dangereuses	 unité nucléaire			 sécheresse
				
Eloignez-vous de la zone dangereuse	Enfermez-vous rapidement l'abri le plus proche	Renseignez-vous Ecoutez les consignes des autorités	Sécurisez la zone de l'accident	Renseignez-vous Ecoutez les consignes des autorités
			LES GESTES QUI SAUVENT + CROIX-ROUGE FRANÇAISE 	
Ecoutez les consignes des autorités	Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres, et ventilations	Soyez vigilant	Procédez aux gestes de premier secours	Fuir latéralement, ne pas revenir sur ses pas
				
Ne fumez pas Ni flamme, ni étincelle	Ne fumez pas Ni flamme, ni étincelle	Rentrez chez vous Fermez les ouvertures	Alertez les sapeurs pompiers, précisez le lieu exact de l'accident et le nombre de victimes	Eloignez-vous de la zone dangereuse

Le Dossier Départemental sur les risques majeurs (DDRM) est consultable sur le site de la préfecture

Le DICRIM et LE PCS sont consultables sur le site de la mairie de La Gouesnière : www.lagouesniere.fr

LA GOUESNIERE



Index, rues du centre

28 juillet 1944 (allée du)	H3-H4
Aleth (rue d')	E3-F3
Auberges (rues des)	F5
Baie (rue de la)	G2-H2
Basses Vignes (rue des)	G3-H3
Belestre (rue de)	G3
Bisquine (rue de la)	F2-G2
Bois Renou	H3
Bois Renou (impasse du)	G3
Bonaban (château de)	H5
Bonaban (rue de)	G5-H5
Bonaban (allée de)	H4
Chapelle Level (la)	E1
Chaumières (rue des)	F1-F2
Chaussée Mignon (chemin de la)	H4
Chemin rural n°10 du bas Mouillé	E1-F1
Digitalles (rue des)	G3
Domaine du Haut Chemin (rue du)	F2-G1
Eglantines (rue des)	H3
Folligné (rue Raphaël de)	G3
Fontaines (rue des)	F1-G1
Forgettes (impasse des)	E2
Gare (route de la)	E2
Grand Cour (la)	G3
Gros Chêne (rue du)	F1-G2
Grotte (allée de la)	H3-H4
Gué (chemin du)	F3
Haut Gué (impasse du)	F3
Hautes Vignes (rue des)	H3
Kergariou (rue Christian de)	G2-G3
Landes (rue des)	E4
Laval (rue de)	G2
Lavoir (rue du)	F3-F5
Marais (rues du)	F2
Marché (rue du)	F2-F3
Mesanges (rue des)	F2
Méteries (rue des)	F2
Moissans (rue des)	E4-F5
Moulins (chemin des)	F5
Moulin à vent de La Gouesnière (le)	E1
Ormes (rue des)	G2
Pécro (place)	F3
Pie (chemin de la)	F2
Pins (chemin des)	E3
Pommiers (rue des)	G2-G3
Roseaux (chemin des)	G2-H2
Saint-Hubert (chemin n° 9)	E2
Saudrais (rue des)	E4-E5
Sources (chemin des)	E3-F4
Souvenir (place du)	G3
Terhélo (impasse)	E2
Tilleuls (impasse des)	G3
TIV (chemin)	E2-E3
Tertres (rue des)	G5
Verger (rue du)	G2
Viel (place Joseph)	G3
Ville Fouché (rue de la)	G2-H2
Ville Nérée (impasse de la)	F2
Viselines (Rond point des)	E3
ZA de L'Outre	E1

Légende, monuments et services publics

G3		MAIRIE	F3		BIBLIOTHÈQUE		F3		ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME	G1		FONTAINE	G3		TERRAIN MULTISPORTS
C3		ADM	E1		CHAPELLE		G3		ÉCOLE PUBLIQUE LES TILLEULS	F3		KINÉSITHÉRAPEUTE	E1		ZA-DE L'OUTRE
F3		AMBULANCIER	H5		CHÂTEAU DE BONABON		G3		ÉGLISE	G3		POSTE	F3/C3		PANNEAU PLAN DE VILLE
F3		ATELIER MUNICIPAL	F4		CIMETIÈRE	G3			ESPACE JEUNES	G3		RESTAURANT SCOLAIRE			
F3		ARRÊT DE BUS	G3		CONSEIL GÉNÉRAL (AGENCE DÉPARTEMENTALE)		G3		INFIRMIÈRE	G3		STADE GÉRARD TROTTEL			



Détermination du point de rassemblement : Terrain des sports

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

**Sur ce document ou sur les risques majeurs
Contactez la Mairie de La Gouesnière**

02.99.58.80.80